

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mai 2018

FAUSSES INFORMATIONS - (N° 799)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL67

présenté par
Mme Moutchou, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, après le mot :

« seuil »,

insérer le mot :

« déterminé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.